

**SESSION DE LICENCE EN DROIT CANONIQUE**  
**SEMESTRE 5, septembre 2007, EDRC E01, E02, E03, E04 et E05**

Salle Fustel

**Lundi 3 septembre**

14h-16h Table ronde *L'enseignement religieux* avec MM. AOUN, HIEBEL, MESSNER et WERCKMEISTER, présidée par M. HIEBEL, Directeur de l'IDC.

16h15-17h15 Introduction aux études de Licence en DC à l'IDC : M. HIEBEL.

17h30 *Bibliothèque de l'IDC Accueil des étudiants. Verre de l'amitié.*

**Mardi 4 septembre**

8h30-10h30 Histoire du droit canonique oriental : M. AOUN.

10h45-12h15 *Bibliothèque de l'IDC* Méthodologie en histoire du droit canonique : M. WERCKMEISTER.

14h-16h *Secrétariat de l'IDC : Inscriptions administratives.*

16h15-17h15 Le droit français des religions : régime de séparation et régimes particuliers : M. MESSNER.

17h30-18h30 Le statut des cultes en Europe : M. MESSNER

**Mercredi 5 septembre**

8h-9h Le droit local des cultes en Alsace-Moselle : M. AOUN.

9h-10h Normes générales : la loi , les offices : M. HIEBEL.

10h15-11h15 Normes générales : les personnes, les actes : M. AOUN.

11h30-12h30. Procédures : Mme BAMBERG.

14h-16h Histoire du droit de l'Eglise en Occident : M. WERCKMEISTER, Mme TUFFERY.

16h15-17h15 Sanctions : Mme BAMBERG.

17h30 *Assemblée générale de l'Amicale étudiante (sous réserve).*

18h30 *Commission paritaire de l'Institut de droit canonique.*

19h30 *Repas amical.*

**Jeudi 6 septembre**

8h-9h Les sacrements de l'initiation : M. HIEBEL.

9h-10h L'ordre : M. HIEBEL.

10h15-12h15 L'affaire du « motu proprio » : M. PERRIN.

14h-15h Introduction à la plateforme *ACOLAD* (Groupe A-H): Mme COURTEL

14h-15h Introduction au latin canonique (Groupe I-W) : M. SMITH

15h15-16h15 Introduction à la plateforme *ACOLAD* (Groupe I-W): Mme COURTEL

15h15-16h15 Introduction au latin canonique (Groupe A-H) : M. SMITH

16h30-17h30 La pénitence et l'onction des malades : Mme BAMBERG.

17h45-18h45 Formation à l'utilisation de la bibliothèque virtuelle : Mme COURTEL.

**Vendredi 7 septembre**

9h-12h 14h-18h Journée d'études de PRISME-SDRE *La formation des cadres religieux dans les droits internes des religions.*

**Samedi 8 septembre**

8h-10h *Salle 44* Introduction au droit romain : M. AOUN.

10h15-11h45 *Salle 44* Les institutions européennes et les Eglises : M. HIEBEL.

13h45-14h45 *Bibliothèque de l'IDC* Méthodologie des études à l'IDC : M. AOUN, M. HIEBEL

**SESSION DE MASTER  
DE DROIT CANONIQUE ET  
DROIT EUROPEEN COMPARE DES RELIGIONS**

**SEMESTRE 1, septembre 2007, EDRC G01, G02, G03 et G04**

*Salle 44*

**Lundi 3 septembre**

14h-16h *Salle Fustel* Table ronde *L'enseignement religieux* avec MM. AOUN, HIEBEL, MESSNER et WERCKMEISTER, présidée par M. HIEBEL, Directeur de l'IDC.

17h30 *Bibliothèque de l'IDC* Accueil des étudiants. Verre de l'amitié.

**Mardi 4 septembre**

8h-9h Introduction aux études de Master de Droit canonique et Droit européen comparé des religions : M. WERCKMEISTER.

9h15-12h15 Droits internes des religions : M. MESSNER.

14h-16h *Secrétariat de l'IDC* : *Inscriptions administratives*.

16h15-17h15 Théorie et théologie du droit canonique : M. HIEBEL.

**Mercredi 5 septembre**

8h45-9h45 Biens et finances : Mme BAMBERG.

10h-11h Droit pénal et jurisprudence canonique : Mme BAMBERG.

11h15-12h15 Droit canonique et œcuménisme : M. AOUN

17h30 *Assemblée générale de l'Amicale étudiante (sous réserve)*.

18h30 *Commission paritaire de l'Institut de droit canonique*.

19h30 *Repas amical*.

**Jeudi 6 septembre**

9h-10h Droit des Eglises orientales : M. AOUN.

10h15-12h15 *Salle Fustel* L'affaire du « motu proprio » : M. PERRIN.

14h15-16h15 Méthodologie du droit canonique et du droit des religions : M. WERCKMEISTER.

16h30-17h30 Latin canonique : M. SMITH

17h45-18h45 *Salle Fustel* Formation à l'utilisation de la bibliothèque virtuelle : Mme COURTEL.

**Vendredi 7 septembre**

9h-12h 14h-18h *Salle Fustel* Journée d'études de PRISME-SDRE *La formation des cadres religieux dans les droits internes des religions*.

**Samedi 8 septembre**

8h-10h Introduction au droit romain : M. AOUN.

10h15-11h45 *Bibliothèque de l'IDC* Les droits des Eglises occidentales : M. WERCKMEISTER.